Assomption Vie

Protection hypothécaire

Des offres groupées qui comprennent de nombreux bénéfices inclus, des taux compétitifs et des caractéristiques uniques.

FlexTerm

- Options nivelée et décroissante disponibles
- Capital assuré maximal : 10 millions
- Durée disponible : 10, 15, 20, 25, 30 ou 35 ans
- Renouvelable TRA jusqu'à l'âge de 90 ans (après le terme initial)
- Transformable jusqu'à l'âge de 75 ans
- **Une option conjoint premier décès favorable :**
  En cas de séparation, chaque client peut recevoir une nouvelle police équivalente à 100% du capital assuré de la police conjointe.

Comprend le meilleur ensemble de bénéfices inclus de l'industrie :

- Garantie d'assurabilité jusqu'à 125 000 $.
- Prestation d'invalidité extrême jusqu'à 250 000 $.
- Option d'échange de l'assurance vie temporaire, disponible après le premier mois et avant le 7e anniversaire de la police.
- Prestation de transport.

Avenant rente d'invalidité

- Possibilité de combiner la rente d'invalidité basée sur les prêts et la rente basée sur le revenu.
- Capital assuré maximal de 3 500 $ par mois ou jusqu'à 5 000 $ par mois lorsque vous combinez les deux.
- **Prêts éligibles :**
  - Bail
  - Frais de copropriété
  - Prêt commercial
  - Taxes de propriété
  - Prêt hypothécaire immobilier
  - Prêt personnel
  - Marge de crédit/carte de crédit
  - Et encore plus...

Pas de tarification sur la profession

- Pour les montants de 1 500 $ ou moins par mois.

Clients en congé parental sont admissibles

- Vos clients peuvent se qualifier pendant un congé parental jusqu'à 1 500 $ par mois.
- Aucune obligation que l'autre conjoint soit assuré au moment de la demande.

Assurance Maladies Graves

- Montants d'assurance disponibles jusqu'à 2 000 000 $
- 25 maladies graves couvertes, ainsi que des prestations partielles pour 8 conditions à un stade précoce.
- Renouvellement automatique jusqu'à l'âge de 75 ans.
- Accès au service de Deuxième avis médical de Dialogue.
- Des options de remboursement de primes sont disponible.
  - Ces avenants peuvent également être ajoutés au moment de la transformation, sans preuve d'assurabilité.

Maladies graves couvertes :

- Accident vasculaire cérébral
- Anémie aplastique
- Brûlures graves
- Cancer
- Cécité
- Chirurgie de l'aorte
- Coma
- Crise cardiaque grave
- Défaillance d'un organe vital avec inscription sur une liste d'attente en vue d'une greffe
- Démence, y compris maladie d'Alzheimer
- Greffe d'un organe vital
- Infection au VIH contractée au travail
- Insuffisance rénale
- Maladie de parkinson et syndromes parkinsoniens atypiques
- Maladie du motoneurone
- Méningite bactérienne
- Paralysie
- Perte d'autonomie
- Perte de l'usage de la parole
- Perte de membres
- Pontage aortocoronarien
- Remplacement ou réparation d'une valve cardiaque
- Sclérose en plaques
- Surdité
- Tumeur cérébrale bénigne

LA VENTE GROUPÉE EN TOUTE SIMPLICITÉ

- Possibilité de combiner l'assurance vie, maladies graves et invalidité au moyen d'une seule proposition.
- Taux compétitifs



POURQUOI DES OFFRES GROUPÉES SONT IDÉALES POUR...

LES JEUNES FAMILLES

- Elles doivent avoir 2 sources de revenus pour maintenir leur style de vie
- Besoins financiers élevés : hypothèque et entretien de la maison, véhicules financés, prêts étudiants et cartes de crédit

LES MILLÉNIAUX CÉLIBATAIRES

- Un seul revenu pour couvrir les dépenses mensuelles
- Endettement élevé : prêts étudiants et au coût élevé de l'accession à la propriété
- Jeunes et en bonne santé

LES COUPLES DE PLUS DE 50 ANS

- Risque élevé d'invalidité et de maladie grave
- L'assurance hypothécaire est plus coûteuse à la banque
- Éviter l'érosion des actifs

DÉCOUVREZ LA PROTECTION HYPOTHÉCAIRE

Communiquez avec votre représentant pour en savoir plus !

6709-00F-AOU26